



Coran : Ô Fils d'Israël !

« Et (rappelez-vous) lorsque Nous prîmes l'engagement des Fils d'Israël : Vous n'adorerez que Dieu. Serez bienfaisants envers les père et mère. Et envers les proches parents, les orphelins et les pauvres. Et dites aux gens belle (parole), et accomplissez la prière et acquittez-vous de l'aumône légale. Puis vous vous détournâtes à l'exception d'un petit nombre d'entre vous, vous écartant délibérément. » (Coran, 2, 83)

Quelques enseignements

- Ce seul verset nous rappelle quels sont les termes de l'alliance que Dieu établit avec les fils d'Israël. Ils touchent tous les domaines de la vie. Ils concernent **la foi** (la croyance en un Dieu unique). **La piété filiale et le respect des liens de parenté** (le cadre familial). **Le renforcement de la solidarité sociale**, en venant en aide aux orphelins et aux personnes démunies (le cadre communautaire). **L'éthique**, par un comportement moral exemplaire, surtout au niveau de la parole. **Le culte**, avec sa dimension de prière qui lie l'homme à Dieu ; et avec sa dimension de charité, qui impose à chacun d'aider son prochain.

- « **Et dites aux gens belle (parole).** » Cette obligation est mentionnée après les injonctions qui concernent la foi, les liens familiaux et l'aide aux orphelins et aux indigents... et juste avant la prière et l'aumône légale. C'est dire son importance et le rang qu'elle occupe. Beaucoup la négligent cependant. Or, il est question de manifester le plus grand respect pour tous nos frères humains !

- L'histoire des fils d'Israël est édifiante pour les croyants. La Révélation les blâme sévèrement pour avoir rompu leur alliance avec Dieu, mis à part un petit nombre d'entre eux. Ce qui constitue pour les musulmans un avertissement de taille : il leur incombe de se tenir fermement aux commandements de Dieu.

Sermon : La réalité du sionisme

Massacres à Gaza

Louange à Dieu, Maître des univers. Nous témoignons qu'il n'y a de dieu que Dieu et que Muhammad (ﷺ) est le Messager de Dieu. Mes chers frères et sœurs en Islam, je vous recommande ainsi qu'à moi-même la piété et le fait de craindre Dieu.

Dieu dit dans le Coran : « **Ô hommes, Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons désignés en peuples et tribus afin que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux des vôtres. Dieu sait et connaît parfaitement toute chose.** » (Coran, 49, 13)

Mes chers frères et sœurs,

L'Islam est la religion de la paix. La religion d'*as-salâm*. L'Islam n'appelle pas à la violence sans raison et en aucune façon au meurtre des innocents. De la même manière, l'Islam ne connaît pas le terrorisme selon le sens donné à ce mot en Occident et dans les milieux sionistes.

Mais l'Islam est aussi la religion de la justice, qui n'admet en aucun cas l'iniquité. Comme l'a dit notre Prophète (ﷺ) : « L'injustice sera ténèbres au Jour de la résurrection. »

Il ne fait aucun doute que les juifs ont subi des injustices et ont été persécutés en Europe pendant la période sombre du nazisme, qui a commis les pires atrocités. Période qu'il est nécessaire de ne pas oublier. Oui ! Cela ne fait aucun doute !

Mais ô êtres humains ! Frères et sœurs ! (Et ce message s'adresse à tous), il ne convient pas non plus d'oublier que depuis 75 ans un État a été fondé en Palestine. État dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est terroriste ! Et cela, depuis sa fondation à nos jours, depuis le massacre de Deir Yassin aux atrocités commises aujourd'hui !

Combien de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ont été perpétrés par l'État d'Israël, par cette entité sioniste qui a colonisé une terre qui ne lui appartenait pas, et qui ne cesse de s'étendre injustement en tuant les résidents légitimes palestiniens, en détruisant leurs maisons, en violant leurs lieux de culte.

Toute action menée par la résistance palestinienne doit être analysée dans le cadre de ce contexte historique.

Nous nous adressons à tous pour dire que le fait de défendre sa famille et sa terre ne peut être considéré comme une forme de terrorisme. C'est au contraire un droit qui revient à tout enfant d'Adam, serait-il Palestinien !

Qui sont donc les coupables ?

Premièrement, cette communauté internationale qui observe depuis des décennies ces injustices flagrantes ainsi que le viol systématique du droit international et des Conventions de Genève, et qui ne bouge pas.

Deuxièmement, certains gouvernements arabes qui appellent à une normalisation avec l'entité sioniste, alors même que celle-ci commet des atrocités contre les civils, et personne ne bouge.

Troisièmement, les médias occidentaux qui se tiennent au côté de l'entité sioniste, et qui focalisent leur attention sur les seules actions violentes de la résistance ; et qui oublient, ou font semblant d'oublier les assassinats dont ont été victimes des milliers de Palestiniens, femmes, enfants et vieillards, devant nos yeux, à Jérusalem, à Gaza et en Cisjordanie. Tout cela se produit, et personne ne bouge.

Dites-nous donc : qu'attendez-vous de l'homme palestinien ?

Que sa terre soit dévorée, que ses proches et ses voisins soient tués, que sa maison soit détruite, puis qu'il ne bouge pas ? Qu'il ne fasse rien contre son ennemi, malgré ce qu'il lui fait subir ? En attendant de la communauté internationale paralysée par les lobbies sionistes des résolutions qui ne seront pas respectées, et des accords qui seront systématiquement violés ?

Où donc sont passés votre dignité, votre sens de la justice, votre humanisme ?

Nous le disons à tous en répétant cette parole de notre Prophète (ﷺ) : « L'injustice sera ténèbres au Jour de la résurrection. »

Vous vous souviendrez de ce que nous vous disons. Et Dieu est Tout-Puissant et à Lui revient toute louange.

Nous demandons à Dieu – Exalté soit-Il – de couvrir de Sa miséricorde nos frères et nos sœurs opprimés à al-Quds (Jérusalem), à Gaza et dans toute la Palestine occupée. *Allâhumma âmîn !*

Aide aux orphelins

Mes Chers frères et Chères sœurs,

Il ne fait aucun doute que ces crimes ont dispersé des familles et laissé sur les routes de nombreux orphelins qui ont besoin d'être pris en charge, d'être consolés et protégés.

Prendre en charge les orphelins est l'une des meilleures actions de bien auxquelles nous invite l'Islam. Dieu dit dans le Coran :

« Ils t'interrogent sur ce qu'ils doivent dépenser. Dis : « Ce que vous dépensez de bien revient aux père et mère, aux proches, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur indigent. Et ce que vous faites de bien, Dieu certes le sait parfaitement. » (Coran, 2, 215)

Beaucoup de hadiths encouragent pareillement les musulmans à parrainer les orphelins, et à les traiter avec bonté. Le Prophète (ﷺ) a dit ainsi : « *Moi, et celui qui prend en charge un orphelin, nous serons au Paradis comme cela.* » Et il fit un signe avec son index et son majeur, qu'il écarta.¹

Aujourd'hui, mes frères et sœurs, il est temps de venir en aide aux orphelins de Palestine.

Nous demandons à Dieu – Exalté soit-Il – d'apporter Son secours aux habitants de Gaza, et de leur ouvrir les portes du Paradis. *Allâhumma âmîn !*

Le Hamas face au sionisme

La volonté de comparer l'effondrement des tours étasuniennes le 11 septembre 2001 avec l'attaque du Hamas ce 7 octobre 2023, tout comme l'amalgame qui est systématiquement fait par Netanyahu et ses représentants, dont Madame Ifat Reshef, ambassadrice d'Israël en Suisse et au Liechtenstein, entre le Hamas et Al-Qaida ou Daesh, procèdent d'une propagande de guerre qui

justifie très mal les atrocités infligées par Tsahal au peuple palestinien.

Propagande de guerre qui, hélas, a eu largement les moyens de diffuser de fausses informations : nous savons que le Hamas n'a pas égorgé 40 bébés, ni violé des femmes exhibées nues, ni commis les actes de barbarie dont parle l'ambassadrice israélienne, sans apporter la moindre preuve. Aucune image. Pour ce qui est des civils touchés, seule une enquête impartiale pourrait nous permettre de déterminer la responsabilité du Hamas, et certainement pas les témoignages des soldats de Tsahal.

En revanche, des Israéliennes filmées se sont exprimées sur leur sort, en disant avoir été traitées correctement. Et de cela, nous avons les preuves. L'une d'elle, Mia Schem, 21 ans, a la double nationalité française et israélienne. Blessée au bras, elle a été opérée dans un hôpital à Gaza, affirmant qu'elle se portait bien et qu'elle désirait seulement retrouver sa famille. On rapporte sans certitude qu'il y aurait entre 200 et 250 personnes retenues à Gaza, dont 22 ont été tuées dans les bombardements. Toutefois, ce dernier chiffre augmente probablement à mesure que s'intensifie l'agression israélienne, qui ne fait aucune différence entre les combattants, les civils et ses propres ressortissants israéliens. On peut se poser la question de savoir qui manque à ce stade singulièrement d'humanisme. Le Hamas se défend comme il peut : il brise les murs d'une prison à ciel ouvert selon ses moyens. Il lutte contre un ennemi qui continue à voler ses terres. Et certes, des civils sont touchés de part et d'autre, ce que nous ne pouvons que déplorer. Mais c'est le gouvernement de Netanyahu qui assassine à large échelle des humains de façon indiscriminée, commettant ainsi, doublement, un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Il est vrai que ce n'est pas la première fois. Il est vrai qu'il n'a pas

¹ Rapporté par al-Bukhârî.

été condamné pour cela. Ainsi, l'impunité est criminogène.

Cependant, l'ambassadrice d'Israël en Suisse va encore plus loin : elle évoque les horreurs de l'Holocauste que rappelleraient les agissements du Hamas. Autre comparaison qui relève de cette propagande destinée à diaboliser la résistance des Palestiniens.

Un argument de taille semble pourtant donner raison à Madame Ifat Reshef, qui appelle la communauté internationale à détruire le Hamas comme elle l'a fait avec Daesh : le Hamas ne reconnaît pas l'État d'Israël, et exprime dans sa Charte une volonté de le détruire, d'où la nécessité légitime pour l'entité sioniste de gagner cette guerre, (quitte à massacrer des innocents ?)

En réalité, le Hamas avait fait une proposition de négociations, en s'appuyant sur les frontières de 1967, selon le droit international. Le refus est venu du gouvernement israélien, qui encourageait au contraire les colonies de peuplement au-delà de ces frontières dans les territoires occupés. Il faut par ailleurs savoir que le Likoud tient une position qui ne peut que conduire à la guerre : dans la section « Paix et Sécurité » de sa charte, on peut lire : « Le gouvernement israélien rejette fermement la création d'un État arabo-palestinien à l'ouest du Jourdain. » Et plus loin : « Jérusalem est la capitale éternelle et indivisible de l'État d'Israël et seulement de l'État d'Israël. Le gouvernement rejettera fermement toute proposition palestinienne envisageant la division de Jérusalem. » L'État d'Israël poursuit donc, contre le droit international, sa colonisation illégale, et c'est bien là le nœud du problème.

Les combattants se retrouvent ainsi devant une entité qui vise la destruction de la Palestine en tant que pays libre et souverain. Qu'attend-on d'eux ? Le sionisme est envahissant. Madame l'ambassadrice peut-elle nous dire quelles sont les frontières de son État ?

Ce n'est donc pas le Hamas qui constitue un danger pour le Moyen-Orient, mais bien plutôt cette arrogance qui se moque des résolutions de l'ONU, de son secrétaire et du droit international.

Cependant, les sionistes ont raison d'appliquer cette logique : en 1948, malgré les massacres abominables de Deir Yassin et ceux perpétrés dans d'autres villages palestiniens, malgré 700 000 réfugiés chassés de leurs maisons, les territoires volés ont été reconnus comme appartenant « légitimement » à l'État d'Israël. Pourquoi donc ce processus, admis une première fois, ne se reproduirait-il pas indéfiniment, face à la veulerie consommée des États occidentaux, qui aujourd'hui encore, observent ce qui se passe sans condamner, et – surtout – sans agir ?

Hani Ramadan

Une Sagesse d'Ibn 'Atâ'i -Llah

Toute parole proférée revêt l'habit du cœur dont elle émane.

Commentaires : La langue ne fait que traduire ce qui est dans le cœur. L'homme qui réalise le monothéisme, en se consacrant sincèrement à Dieu, en se purifiant spirituellement et moralement, sa parole est revêtue de la lumière qui l'habite, et elle aura par conséquent une influence bénéfique. Au contraire, lorsque le cœur est endurci par le manque de sincérité et les péchés, la parole s'en trouve obscurcie, et se révèle moins bénéfique. Deux hommes peuvent ainsi tenir le même discours, mais être différemment agréés par leur auditoire.

Visitez notre site : programmes, horaires de prières, activités, vidéos, audios (sermons), publications, projet de construction ...



www.cige.org